



Rapport 2024 sur les Principales Incidences Négatives (PAI)

30 juin 2025

Table des matières

Résumé sur les principales incidences négatives	3
Description et hiérarchisation	3
Mesures prises et comparaison historique	5
Politique d'engagement	9
Normes internationales	9

Résumé sur les principales incidences négatives

Acteur des marchés financiers : NEW ALPHA ASSET MANAGEMENT SAS

LEI : 695004JBXBCUOSM8238

NEW ALPHA ASSET MANAGEMENT SAS, désignée dans ce rapport par NewAlpha AM, prend en considération les principales incidences négatives de ses décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité.

Le présent document est la déclaration consolidée relative aux principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité de NewAlpha AM et couvre une période de référence allant du 1 janvier 2024 au 31 décembre 2024.

Les principales incidences négatives retenues sont les suivantes :

Catégorie	Indicateurs d'incidence négative sur la durabilité
Environnement	1. Emissions de GES
	2. Empreinte carbone
	3. Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements
	4. Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles
	5. Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable
	6. Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique
	7. Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité
	8. Rejets dans l'eau
	9. Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs
Social	10. Violations des principes du pacte mondial des Nations Unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales
	11. Absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du pacte mondial des Nations Unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales
	12. Ecart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé
	13. Mixité au sein des organes de gouvernance
	14. Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)

Description et hiérarchisation

NewAlpha AM a calculé 14 PAI obligatoires (Principles Adverse Impacts ou principales incidences négatives en français). Au-delà des 14 PAI obligatoires, la réglementation SFDR prévoit aussi que les acteurs de marchés financiers ajoutent au minima deux indicateurs supplémentaires, l'un lié à l'environnement, et l'autre sur les questions sociales.

Pour choisir ces deux indicateurs optionnels, NewAlpha AM s'est appuyé sur deux critères : (i) le niveau de couverture et (ii) l'importance et le lien des thèmes avec l'approche d'investissement responsable de la société.

Les deux indicateurs choisis par NewAlpha AM sont les suivantes :

- **Environnement : Investissements dans des sociétés n'ayant pas pris d'initiatives pour réduire leurs émissions de carbone**

Contribuer à l'atténuation du changement climatique est un pilier important de l'approche ESG de NewAlpha AM. En plus de suivre l'intensité carbone de ses portefeuilles, NewAlpha AM considère qu'il est

important d'avoir une optique de transition, et de considérer également les entreprises qui se sont fixées des objectifs de réduction de leur émission de carbone. La couverture de cette mesure a également été un facteur important dans le choix de cet indicateur optionnel.

- **Social : Nombre de problèmes et d'incidents graves recensés en matière de droits de l'Homme**

Le pilier social est un élément clé de l'approche ESG de NewAlpha AM. En plus d'exclure les entreprises qui ne respectent pas les principes du Pacte Mondial (UNGC), NewAlpha AM a jugé pertinent de suivre de près les problèmes et les incidents graves liés aux droits de l'homme en sélectionnant ce PAI optionnel. La couverture de cette mesure a également été un facteur important dans le choix de cet indicateur optionnel.

Hiérarchisation

NewAlpha AM prend en compte les indicateurs PAI dans ses processus d'investissement de 3 manières différentes :

- **Politique d'exclusion** : PAI 4, 10, 14
- **Analyse ESG** (suivi des portefeuilles à travers d'indicateurs de performance clés) : PAI 1, 2, 3, 4, 7, 13, 15
- **Dialogue et engagement** : PAI 1, 2, 3, 4, 7, 10, 13, 14, 15, 16

En ce qui concerne les autres PAI non-mentionnés ci-dessus, NewAlpha AM les considère pertinents, mais ils n'ont pas été encore pris en compte au cours de la période de référence, en raison d'une couverture faible ou des limitations imposées par les fonds de fonds, sur lesquels nous n'avons pas la maîtrise des décisions d'investissement.

Scope

Il est à noter que les calculs sont effectués pour tous les fonds multigestion actions, puisque pour l'année 2024, NewAlpha AM ne dispose pas de la transparence ou des données nécessaires permettant de calculer les indicateurs PAI sur les autres classes d'actifs.

Couverture

NewAlpha AM a classifié le taux de couverture des données PAI en 3 catégories :

Couverture	Taux de couverture
Très bonne	60 - 100%
Moyenne	30 - 60%
Faible	<30%

Ci-dessous la couverture pour chaque PAI, la source des données et la manière dont l'indicateur est intégré dans le processus d'investissement :

Indicateurs applicables aux investissements dans des sociétés				
Indicateurs climatiques et autres indicateurs relatifs à l'environnement				
Indicateurs d'incidence négative sur la durabilité		Couverture	Prise en considération	Source
Emissions de gaz à effet de serre	1. Emissions de GES	Très bonne	Analyse dialogue engagement ESG, et	Sustainalytics (Morningstar)
	2. Empreinte carbone	Très bonne	Analyse dialogue engagement ESG, et	Sustainalytics (Morningstar)
	3. Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	Très bonne	Analyse dialogue engagement ESG, et	Sustainalytics (Morningstar)

	4. Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Très bonne	Analyse politique d'exclusion, dialogue et engagement	ESG, et	Sustainalytics (Morningstar)
	5. Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable	Moyenne	-		Sustainalytics (Morningstar)
	6. Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique	Faible	-		Sustainalytics (Morningstar)
Biodiversité	7. Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité	Très bonne	Analyse dialogue et engagement	ESG, et	Sustainalytics (Morningstar)
Eau	8. Rejets dans l'eau	Faible	-		Sustainalytics (Morningstar)
Déchets	9. Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs	Très bonne	-		Sustainalytics (Morningstar)
Indicateurs liés aux questions sociales, de personnel, de respect des droits de l'Homme et de lutte contre la corruption et les actes de corruption					
Les questions sociales et de personnel	10. Violations des principes du pacte mondial des Nations Unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	Très bonne	Politique d'exclusion, dialogue et engagement		Sustainalytics (Morningstar)
	11. Absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du pacte mondial des Nations Unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Très bonne	-		Sustainalytics (Morningstar)
	12. Ecart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé	Faible	-		Sustainalytics (Morningstar)
	13. Mixité au sein des organes de gouvernance	Très bonne	Analyse dialogue et engagement	ESG, et	Sustainalytics (Morningstar)
	14. Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)	Très bonne	Politique d'exclusion, dialogue et engagement		Sustainalytics (Morningstar)
Indicateurs optionnels					
Emissions	15. Investissements dans des sociétés n'ayant pas pris d'initiatives pour réduire leurs émissions de carbone	Très bonne	Analyse dialogue et engagement	ESG, et	Sustainalytics (Morningstar)
Social	16. Nombre de problèmes et d'incidents graves recensés en matière de droits de l'Homme	Très bonne	Dialogue et engagement	et	Sustainalytics (Morningstar)

Mesures prises et comparaison historique

La source de données utilisée par NewAlpha AM pour reporter sur ces indicateurs est Sustainalytics (Morningstar). De manière générale, NewAlpha AM observe la faible disponibilité des données pour les indicateurs PAI, qui entraîne pour certains d'entre eux des taux de couverture insuffisants pour cette revue analytique. Ci-dessous la comparaison historique :

Indicateurs applicables aux investissements dans des sociétés

Indicateurs climatiques et autres indicateurs relatifs à l'environnement

Indicateurs d'incidence négative sur la durabilité		Elément de mesure	Indicateur 2024	Indicateur 2023
Emissions de gaz à effet de serre	1. Emissions de GES	Emissions de GES de niveau 1 en tonnes d'équivalents CO2	2 847.22	3 330.51
		Emissions de GES de niveau 2 en tonnes d'équivalents CO2	1 209.58	1 894.21
		Emissions de GES de niveau 3 en tonnes d'équivalents CO2	51 580.05	42 755.06
	2. Empreinte carbone	Empreinte carbone en tonnes d'équivalents CO2 par millions d'euros investis	43.87	45.13
	3. Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	66.89	67.77
	4. Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles (en %)	3.90%	3.42%
Biodiversité	5. Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable	Part de la consommation et de la production d'énergie des sociétés bénéficiaires d'investissement qui provient de sources d'énergie non renouvelables, par rapport à celle provenant de sources d'énergie renouvelables, exprimée en pourcentage du total des sources d'énergie (en %)	57.89%	57.23%
	6. Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique	Consommation d'énergie en GWh par million d'euros de chiffre d'affaires des sociétés bénéficiaires d'investissements, par secteur à fort impact climatique	0.34	0.61
	7. Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité	Part des investissements effectués dans des sociétés ayant des sites/établissements situés dans ou à proximité de zones sensibles sur le plan de la biodiversité, si les activités de ces sociétés ont une incidence négative sur ces zones (exprimée en %)	1.73%	2.57%
Eau	8. Rejets dans l'eau	Tonnes de rejets dans l'eau provenant des sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée	0.00	0.07
Déchets	9. Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs	Tonnes de déchets dangereux et de déchets radioactifs produites par les sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée	1.53	0.70

Indicateurs liés aux questions sociales, de personnel, de respect des droits de l'Homme et de lutte contre la corruption et les actes de corruption

Les questions sociales et de personnel	10. Violations des principes du pacte mondial des Nations Unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui ont participé à des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (exprimée en %)	0.10%	0.04%
---	--	---	-------	-------

	11. Absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du pacte mondial des Nations Unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui n'ont pas de politique de contrôle du respect des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, ni de mécanismes de traitement des plaintes ou des différents permettant de remédier à de telles violations (exprimée en %)	35.37%	29.25%
	12. Ecart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé	Écart de rémunération moyen non corrigé entre les hommes et les femmes au sein des sociétés bénéficiaires des investissements (exprimé en montant monétaire converti en euros)	13.46	9.64
	13. Mixité au sein des organes de gouvernance	Ratio femmes/hommes moyen dans les organes de gouvernance des sociétés concernées, en pourcentage du nombre total de membres	40.83	36.53
	14. Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)	Part d'investissement dans des sociétés qui participent à la fabrication ou à la vente d'armes controversées (exprimée en %)	0%	0%
Indicateurs optionnels				
Emissions	15. Investissements dans des sociétés n'ayant pas pris d'initiatives pour réduire leurs émissions de carbone	Part d'investissement dans des sociétés qui n'ont pas pris d'initiatives pour réduire leurs émissions de carbone aux fins du respect de l'accord de Paris (en %)	26.74%	29.44%
Social	16. Nombre de problèmes et d'incidents graves recensés en matière de droits de l'Homme	Nombre de problèmes et d'incidents graves recensés en matière de droits de l'Homme en lien avec les sociétés bénéficiaires des investissements, sur base d'une moyenne pondérée	0.16	0.22

En termes de métriques sur les **émissions de carbone**, l'intensité et l'empreinte carbone (scope 1 et 2) ont diminué par rapport à l'année dernière, bien que les émissions absolues du scope 3 aient augmenté. La couverture globale des indicateurs carbone a augmenté, mais celle de l'indicateur n°6 ("Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique") demeure trop faible pour permettre une interprétation. Concernant les mesures, NewAlpha n'a pas encore fixé d'objectifs de réduction des émissions, mais des discussions seront engagées avec les fonds dont les émissions ont connu la plus forte augmentation en valeur absolue depuis l'année dernière.

Les activités ayant une incidence négative sur la **biodiversité** ont diminué d'une année sur l'autre, et le taux de couverture a légèrement augmenté. NewAlpha AM n'a pas encore fixé des objectifs sur le sujet, mais suit la métrique et peut avoir des échanges avec les fonds sous-jacents.

Pour le PAI concernant les **rejets dans l'eau**, La couverture de cet indicateur est trop faible (inférieure à 10%) pour donner lieu à une interprétation.

En ce qui concerne le PAI 9, **ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs**, le taux de couverture de cette mesure a augmenté et le ratio reste très faible.

Pour les PAIs concernant les **questions sociales et de personnel**, une amélioration est constatée pour le PAI 13. Concernant le PAI 12 (écart de rémunération entre hommes et femmes), son faible taux de couverture ne permet pas d'interprétation. S'agissant des PAI 10 et 11, malgré une légère dégradation, leur taux de couverture s'est considérablement amélioré.

Concernant les **deux PAIs optionnels**, pour le PAI « Investissements dans des sociétés n'ayant pas pris d'initiatives pour réduire leurs émissions de carbone » Il y a eu des progrès dans la bonne direction ; c'est un sujet que NewAlpha AM suit de près, principalement à travers le pourcentage d'entreprises qui ont fixé des objectifs avec le SBTi ; pour le PAI « Nombre de problèmes et d'incidents graves recensés en matière de droits de l'Homme », il y a également eu de progrès dans la bonne direction et c'est aussi un sujet que NewAlpha AM suit de près, en recherchant les controverses graves dans ses portefeuilles ainsi que les entreprises qui ont violé les lignes directrices de l'UNGC.

Politique d'engagement

NewAlpha AM considère l'engagement comme partie intégrante de la démarche responsable.

Au cours de l'année 2024, en termes d'investissement responsable et analyse des PAI, les engagements avec les sociétés de gestion investies ont été concentrés sur le respect de la **politique d'exclusion** (PAI 4, 10, 14), **suivi des controverses** (PAI 10, 16), et **dialogue sur les émissions/combustibles fossiles** (PAI 1, 2, 3, 4, 15), la **biodiversité** (PAI 7) et la **parité hommes-femmes** (PAI 13).

Plus de détails sont disponibles dans le rapport sur la stratégie climatique et responsable 2024 (Article 29 LEC), disponible sur le site internet de la Société de Gestion, à l'adresse suivante : https://www.newalpha.com/wp-content/uploads/10_Rapport-Art-29_2024_NewAlpha_FR.pdf

Normes internationales

NewAlpha AM s'engage à accompagner le développement de la finance durable et soutenir des initiatives en lien avec ses convictions.

En octobre 2017, NewAlpha AM a signé les « **Principles for Responsible Investment** » (UN PRI). Au-delà des PRI, la Société de Gestion se réfère aux normes internationales suivantes :

- L'Accord de Paris ;
- Le Pacte Mondial des Nations Unies ;
- Les Principes directeurs de l'OCDE ;
- La Convention d'Ottawa et le Traité d'Oslo.

En tant que gestionnaire de fonds de fonds, NewAlpha AM encourage les sociétés de gestion gérants les supports d'investissement sélectionnés à s'engager dans différentes initiatives et chartres qui lui semblent essentielles, par exemple :

- TCFD ;
- CDP ;
- Climate Action 100+ ;
- NZAMi ;
- SBTi ;
- IIGCC ;
- TNFD ;
- Nature Action 100 ;
- Finance for Biodiversity Pledge.

IMPORTANT DISCLAIMER

Les informations contenues dans ce document ne sauraient constituer un conseil en investissement, une proposition d'investissement ou une incitation quelconque à opérer sur les marchés financiers. Cette publication réglementaire est destinée aux investisseurs professionnels et non-professionnels au sens de la directive MIF. Les appréciations formulées reflètent l'opinion de leurs auteurs à la date de publication et sont susceptibles d'évoluer ultérieurement. NEW ALPHA ASSET MANAGEMENT SAS ne saurait être tenue responsable, de quelque façon que ce soit, de tout dommage direct ou indirect résultant de l'usage de la présente publication ou des informations qu'elle contient. La présente publication ne peut être reproduite, totalement ou partiellement, diffusée ou distribuée à des tiers, sans l'autorisation écrite préalable de NEW ALPHA ASSET MANAGEMENT SAS.

NEWALPHA ASSET MANAGEMENT

128 boulevard Raspail

75006 Paris, France

Tel : +331 4456 1000

Fax : +331 4456 1100

Email : info@newalpha.com

www.newalpha.com